

Commune de MONTMEYRAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

D210223-04

L'an deux mille vingt-et-un, le 23 février, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Olivier ROCHAS, maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 février 2021

Présents : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLACIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Florian MARTIN, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Amélie RAVEL, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés :

Secrétaire de séance :

OBJET : Finances - Opération de rénovation énergétique du bâtiment de la poste

Vu la circulaire de monsieur le Préfet de la Drôme en date du 1^{er} décembre 2020

Vu la délibération 2A4-08 adoptée par le Conseil départemental de la Drôme le 4 février 2019,

Considérant que le bâtiment est revêtu d'un enduit ciment qui, sur la partie pierre, bloque l'humidité. Le bâtiment présente ainsi des fissures structurelles traversantes et des décollements d'enduit

Considérant que le projet prévoit une isolation par l'extérieur d'une épaisseur de 14 cm pour le bâtiment de la poste

Considérant que les travaux sont estimés pour un montant de 284 300 euros hors-tax,

Considérant que ces travaux sont éligibles à un subventionnement par l'Etat, la Région et le Département,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la D.E.T.R/D.S.I.L. 2021
- sollicite l'attribution d'une subvention départementale au titre des projets de cohérence territoriale
- sollicite l'attribution d'une subvention au titre du Bonus Relance de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- et autorise le maire à engager toute démarche en ce sens selon le plan de financement suivant :

<i>Dépenses</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Recettes</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Taux</i>
		Subvention de la Région	31 000,00 €	10,90%
Isolation par l'extérieur de la poste	284 300,00 €	DSIL/DETR	71 075,00 €	25,00%
		Subvention du Département	56 860,00 €	20,00%
		Reste à charge communal	125 365,00 €	44,10%
Total	284 300,00 €		284 300,00 €	

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	
Conseillers-ères représenté-e-s	
Ayant voté pour	
Ayant voté contre	
S'étant abstenu-e-s	

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 24 février 2021

Le maire, Olivier ROCHAS